

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018**

=====

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 28 MARS, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 22 mars 2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, M. THYSS, M. BEAUFILS, M. LOREC, M. EL GHARIB, Mme CLISSON RUSEK, Mme CORVEE GRIMAUULT, M. HAYAR, Mme AWONO, M. NICOLAS, M. LETTRON, M. HERTZ, Mme GUENEE, Mme THIBAUT, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme PEPIN par M. RUPP, M. ANCELIN par Mme KHALED, M. VAN PRADELLES par Mme SPIERS, M. DE LAMBILLY par M. DONATH, M. BONAZZI par Mme GUENEE, M. FORTIN par Mme THIBAUT

Mme DANWILLY, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 10

Mme MAURICE, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 11

Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 22

M. ANCELIN, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 40

M. LOREC quitte la séance à 21 heures 25

M. THYSS quitte la séance à 21 heures 25

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 30

=====

**LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

**DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Monsieur HAYAR en qualité de secrétaire de séance

**APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2017

**PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE** des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

**AFFAIRES GENERALES**

1. **DÉSIGNÉ**, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, Monsieur Joseph EL GHARIB  
8ème Adjoint au Maire,

Résultats du vote

Exprimés : 28

Bulletins Blancs : 5

Bulletins Nuls : 0

M. EL GHARIB : 20 voix

Mme MAURICE : 6 voix

M. LETTRON : 2 voix

## AFFAIRES SCOLAIRES

2. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) les conventions d'objectifs et de financement entre la Ville de Bourg-la-Reine et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant les prestations de service « accueils de loisirs extrascolaires » et « accueils de loisirs périscolaires et aide spécifique des rythmes éducatifs » pour les années 2018-2021

## SECURITE

3. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, Mme GUENEE pour M. BONAZZI, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, Mme THIBAUT pour M. FORTIN) la convention d'utilisation des supports d'éclairage public et de signalisation tricolore pour la pose et l'alimentation de caméras de vidéo protection de la ville de Bourg-la-Reine

## URBANISME

4. **APPROUVÉ** à l'unanimité le bilan des acquisitions et cessions foncières effectuées par la commune sur l'année 2017

5. **APPROUVÉ** avec 2 abstentions (Mme THIBAUT, M. THELLIEZ) la convention à passer avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine (CAUE92) relative à l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère sur la commune de Bourg-la-Reine

## TRAVAUX

6. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (Mme THIBAUT, Mme MAURICE) et 6 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme GUENEE pour M. BONAZZI, Mme THIBAUT pour M. FORTIN, M. THELLIEZ) la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre le Territoire Vallée Sud – Grand Paris et la Commune de Bourg-la-Reine, habilitant Vallée Sud Grand Paris à assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie et d'éclairage public de la rue André Theuriet.

## FINANCES

7. **APPROUVÉ** à l'unanimité les subventions aux associations pour l'exercice 2018

8. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme GUENEE pour M. BONAZZI, Mme THIBAUT, Mme THIBAUT pour M. FORTIN, M. THELLIEZ) la reprise et l'affectation des résultats de l'exercice 2017 au Budget 2018.

9. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme GUENEE pour M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) la fixation du taux des trois taxes directes locales pour l'exercice 2018.

10. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme GUENEE pour M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN, M. THELLIEZ) le Budget Primitif 2018

11. **APPROUVÉ** à l'unanimité les conventions d'objectifs et de moyens conclues entre la Ville et 6 associations dont la subvention dépasse 23 000 € par an ainsi que de l'avenant à la convention FONJEP pour le financement du poste de Directeur du CAEL

## RESSOURCES HUMAINES

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification des emplois permanents de la Ville

13. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme GUENEE pour M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN) la mise en place de l'indemnité de départ volontaire.

Fait à Bourg-la-Reine, le 4 avril 2018



Pour le Maire et par délégation,  
Jacques DEBAILLEUL  
Directeur Général des Services